

Affaires courantes

de réduire leurs services vers Prince George. Ces électeurs et pétitionnaires s'inquiètent de la déréglementation dans le secteur des transports aériens.

LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

M. Ross Harvey (Edmonton—Est): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre aujourd'hui la parole conformément à l'article 36 du Règlement et de présenter une pétition signée par 2 650 habitants, surtout de Calgary, mais également d'autres parties de l'Alberta et du reste du Canada.

Leur pétition porte sur la prévention et la sanction d'actes de cruauté excessive envers les animaux. Elle dit ceci:

À ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de reconnaître que la société abhorre les actes de cruauté et de violence envers les animaux. Ils lui demandent de modifier les articles 401 et 402 du Code criminel pour que ces actes deviennent des infractions mixtes relevant de la compétence absolue de la cour provinciale, permettant ainsi au ministère public de procéder par voie de mise en accusation et de faire passer la peine prévue pour ces infractions à quatre années d'incarcération au maximum.

Monsieur le Président, ces personnes s'adressent à la Chambre du fond de leur coeur, et j'espère que nous les avons entendues.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions. La première concerne la taxe sur les produits et services et émane de plusieurs habitants du nord de ma circonscription, notamment des localités de Viscount, de Young et de Watrous.

Les pétitionnaires se déclarent victimes de la taxe sur les produits et services. Selon eux, le gouvernement n'a pas remédié au système d'imposition injuste actuellement en place, qui permet aux particuliers et aux sociétés riches de payer peu ou pas de taxe fédérale tout en obligeant les contribuables à revenu faible et moyen à supporter plus que leur part de la charge fiscale nationale.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de renoncer à cette taxe et de veiller à ce que, si cela se produit, quand il y aura un large consensus du public en faveur d'une taxe de vente pour remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, cette réforme ne soit pas une occasion pour le gouvernement d'imposer un arnaque fiscal de grande envergure.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): J'ai aussi une pétition, monsieur le Président, qui émane de plu-

sieurs agriculteurs de la Saskatchewan. Les pétitionnaires s'inquiètent vivement de l'avenir de la Commission canadienne du blé.

Ils sont contrariés que le gouvernement ait choisi de retirer l'avoine du contrôle de celle-ci et ils demandent au gouvernement de remettre l'avoine sous le contrôle de la commission et de donner à l'avoine et à l'orge la protection dont bénéficie actuellement le blé, à savoir que ni l'un ni l'autre de ces produits ne pourront être retirés du contrôle de la commission à moins que le Parlement n'en ait décidé ainsi.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, je prends la parole en vertu de l'article 36 du Règlement afin de présenter des pétitions de citoyens de ma circonscription.

Les pétitionnaires signalent que, pour la première fois depuis la Confédération, le gouvernement du Canada propose de taxer les imprimés, tout en affirmant que la libre dissémination des imprimés est la pierre angulaire de la démocratie, de la culture, de l'éducation et d'une société lettrée et productive.

Ils demandent au Parlement de réaffirmer les principes historiques de l'exemption fiscale des imprimés.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): La lutte se poursuit, monsieur le Président. J'ai eu le plaisir de présenter des pétitions contre la taxe sur les produits et services signées par des gens de toutes les régions du Canada et de ma circonscription d'Okanagan—Similkameen—Merritt.

Aujourd'hui, je prends la parole au nom de citoyens de Kapuskasing pour implorer le gouvernement d'admettre son erreur, comme le demandent les pétitionnaires, de rejeter la taxe sur les produits et services et d'en imposer une autre qui soit plus équitable envers tous les Canadiens.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le président suppléant (M. Paproski): Toutes les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.